

DOSSIER DE PRESSE

BUDGET PRIMITIF 2024

Un budget résilient, solidaire et engagé



Le mot du Président du Département.....	5
Solidarités.....	7
Autonomie.....	7
Handicap.....	8
Action sociale.....	9
Enfance - famille	10
Santé.....	11
Insertion et retour à l'emploi.....	12
Habitat et logement	13
Aménagement du territoire et développement durable	14
Environnement.....	14
Routes et mobilités.....	16
Agriculture et ruralité	17
Aides aux communes.....	18
Aéroport de Poitiers-Biard.....	19
Aménagement et inclusion numériques	20
Technopoles	21
Bâtiments départementaux.....	22
Tourisme et attractivité.....	23
Éducation - Jeunesse - Épanouissement	24
Éducation, enseignement supérieur.....	24
Sports.....	26
Jeunesse et citoyenneté.....	27
Culture.....	28
Lecture publique et archives départementales	29
Relations internationales.....	30
Finances.....	31
SDIS.....	31
Dépenses	33
Recettes	34



“

Malgré un contexte économique tendu, nous continuons d'investir, en demeurant fidèles à ce que nous sommes : un territoire plein d'innovations, de projets et d'avenir. Un budget résilient, solidaire et engagé !

Alain PICHON
Président du Département de la Vienne

LE MOT DU PRÉSIDENT

Face à un contexte incertain, marqué par le ralentissement de la croissance, une crise immobilière qui prive les Départements de recettes substantielles, des mesures nationales décidées par l'État sans concertation avec les collectivités et sans compensation qui pèsent lourdement sur les finances départementales, le Département de la Vienne poursuit avec détermination ses actions engagées pour le territoire.


En conservant un budget d'investissement de plus de 100 M€ malgré ce contexte financier tendu, le Département envoie un message fort de soutien aux territoires, à l'activité économique et au développement équilibré de la Vienne, tout en assurant pleinement la protection des populations les plus fragiles, sa mission première.

En 2024, près de 300 M€ sont consacrés aux solidarités (protection de l'enfance, soutien aux familles en difficulté, aux personnes âgées et handicapées, insertion sociale et professionnelle, santé...)

La politique départementale se fonde sur trois piliers : les solidarités, l'aménagement du territoire et le développement durable, la jeunesse et l'éducation.

Autonomie

Solidarités



Accompagner le choix
de vie des personnes
âgées

79,08M€

// Accompagnement des personnes âgées

- **Poursuite de l'accessibilité des plus démunis aux offres intermédiaires (résidence autonomie et accueil familial)**
- Poursuite de la signature des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) avec la mise en œuvre de la dotation complémentaire (volet qualité) auprès de 5 gestionnaires supplémentaires
- **Réalisation d'un diagnostic partagé avec l'Agence Régionale de Santé sur l'offre en matière de lutte contre l'isolement et du soutien aux aidants**
- **Accompagnement des ESMS (Etablissements et services Médico-Sociaux) en matière d'aide sociale et de provisionnement des ressources**
- Conduite de la réforme des Services Autonomie à Domicile (SAD)
- Mise en place de la Gestion Électronique des Documents (GED) et la mise en œuvre de la réforme du SI (Système d'Informations) APA National

Chiffres clés

11 724

personnes soutenues par le Département
dont 6 798 bénéficiaires à domicile et 4 623 en
établissements

11 325

personnes bénéficient d'un droit ouvert à
l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)
au 31 décembre 2023

Handicap



Favoriser l'inclusion des personnes handicapées

57,51M€

// Accompagnement des personnes en situation de handicap

- **Poursuite de la création de places nouvelles de foyer de vie ou foyer d'accueil médicalisé pour les amendements Creton et de places de SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) ou SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-social pour Adultes Handicapés) pour les personnes handicapées à domicile en ciblant sur les besoins identifiés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et le travail collaboratif avec les partenaires**
- **Soutien au développement des projets d'habitat inclusif**
- **Déclinaison de l'ensemble des actions et expérimentations du plan d'actions issu des États Généraux du Handicap**
- Poursuite du renforcement des moyens humains à la MDPH en réponse aux besoins d'accompagnement des usagers
- Consultation des différentes parties prenantes du champ du handicap du Schéma Unique des Solidarités afin de co-construire la nouvelle feuille de route 2025-2029

Chiffres clés

4 228

personnes en situation de handicap
bénéficiaires d'une aide du Département de la Vienne

2 472

bénéficiaires de la Prestation
de Compensation du handicap (PCH) au
31 décembre 2023

Action sociale

Solidarités



Aider et accompagner les plus vulnérables

1,55M€

// Aides et accompagnement

- **Accompagnement des publics vulnérables #359 000€**
- **Secours d'urgence #250 000€**
- **Soutien aux épiceries sociales #151 000€**
- **Soutien aux associations qui contribuent à la qualité du lien social #350 290€**
- **Mise en œuvre des actions inscrites dans le Contrat Départemental des Solidarités 2024-2027**, qui prend la suite des conventions passées au titre de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté avec des actions reconduites et des actions renforcées avec la prise en compte de la santé mentale dans l'accompagnement des ménages en situation d'expulsion locative. Des actions nouvelles : projets de thérapie familiale à Poitiers et Châtelleraut, l'accès au logement des jeunes, aller vers la ruralité, le soutien aux ménages en situation de précarité énergétique, le soutien à la structuration logistique des acteurs de l'aide alimentaire, la mise en place d'un chargé de mission prévention expulsions et repérage précoce d'impayés d'énergie. **#130 000€**

// Insertion sociale

- **Soutien à des projets d'insertion sociale #190 000€**
- **Soutien au logement #63 000€**
- **Soutien psychiatrique aux bénéficiaires du RSA #55 710€**
- Engagement dans la préfiguration de France Travail

Chiffres clés

9

Maisons Départementales des Solidarités

100

lieux de permanence de proximité

45 000

personnes accueillies

Enfance - Famille

Solidarités



Soutenir les parents,
protéger les enfants
de la naissance
à l'adolescence

66,99M€

// Placement familial #20 529 000€

- **Accompagnement renforcé des assistants familiaux** dans les 6 premiers mois avec des interventions extérieures durant le stage préalable à l'embauche et des séances d'analyse de la pratique

// Hébergement des enfants #28 042 000€

- **Création de 10 places en Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) et la création de 11 places pour les enfants à difficultés multiples**
- **Création de 9 places de Placement Éducatif à Domicile (PEAD)**
- **5 places supplémentaires dans les Lieux de Vie et d'Accueil (LVA)**

// Actions de prévention #9 647 000€

- **Création de 50 places de mesures renforcées en milieu ouvert (Aide Éducative à Domicile Renforcée (AED) et Assistance Éducative en Milieu Ouvert Renforcée (AEMO)) et maintien de l'extension de 50 places de mesures ordinaires (AED et AEMO)**

// Mineurs non accompagnés (MNA) #7 999 000€

- **Renforcement des mises à l'abri avec 100 places potentielles et des effectifs du Pôle MNA pour accompagner les nouveaux mineurs rentrant dans le dispositif**

// Protection Maternelle et Infantile #606 000€

- **Doublement du financement du Centre de Santé Sexuelle (CSS) porté par le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Poitiers**
- **Poursuite des actions en prénatal et en postnatal**

Chiffres clés

984

enfants placés en 2023

465

mineurs non accompagnés
accueillis

992

mesures à domicile

Encourager
l'installation de
professionnels de santé

700 000€

// Aides aux études de santé et aides à la primo-installation

- **Réflexion sur la création de nouvelles bourses pour les étudiants infirmiers, orthoptistes et pharmaciens**
- Modifications des dispositifs d'aides aux étudiants et d'aides à l'installation
- **Mise en place d'un prêt d'honneur sous forme d'un prêt à taux zéro pour tous les professionnels reconnus dans le code de santé publique, (professions médicales, paramédicales et auxiliaires de soins) jusqu'à 20 000€ dont 5 000€ d'aide forfaitaire versée par le Département dans les zones fragiles où l'accès aux soins est compliqué pour les habitants**
- Travail sur les stages dans le corps des pompiers et journées découvertes de la Vienne pour les internes en particulier de la faculté de médecine de Poitiers
- Forum mutualisé pour le choix des stages et implantation des Maisons des Etudiants en santé

// Accompagnement personnalisé des professionnels de santé et des acteurs locaux

- **Réflexion autour de la création d'une nouvelle structure centralisatrice des interventions des acteurs de la santé qui pourrait être cofinancée par l'Agence Régionale de Santé : Vienne Santé 86**, avec pour objectif de créer une équipe pluriprofessionnelle de conseils, d'appui et d'accompagnement personnalisé regroupant toutes les instances de la Vienne : ARS, CPAM, Ordres et Département
- Poursuite du travail avec la plateforme de remplacements Doc N Doc pour apporter des solutions concrètes aux médecins généralistes, aux remplaçants de la Vienne et de la France en élargissant le bénéfice de cette plateforme aux dentistes, aux kinésithérapeutes et aux sages-femmes. Création de webinaires de formation pour les étudiants
- **Poursuite de l'accompagnement des collectivités territoriales dans leurs projets de santé de territoire, dans l'accueil de professionnels de santé et dans leurs projets de télémédecine**

Chiffres clés

43

professionnels installés et 34
étudiants boursiers en 2023

203

professionnels accompagnés
et 149 installés depuis 2019

105

étudiants accompagnés
depuis 2019

Insertion et retour à l'emploi

Solidarités



Conduire une politique d'insertion au service de l'emploi

89M€

// Accompagnement des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA)

- Versement des allocations aux bénéficiaires du RSA **#82 718 000€**
- Actions collectives et accompagnement pour favoriser l'accès ou le retour à l'emploi **#4 125 600€**
- Mise en œuvre progressive de la loi Plein Emploi avec « France Travail » : diagnostic partagé, orientation rapide des bénéficiaires du RSA, accompagnement renforcé vers l'emploi, levée des freins périphériques. Ces dispositifs sont travaillés en concertation avec les partenaires du service public de l'emploi.

Le Département a été retenu pour expérimenter l'accompagnement rénové des bénéficiaires du RSA sur le territoire de Grand Châtellerault dès 2024.

- Mise en place du Comité Départemental pour l'Emploi, instance unique de suivi partagé des politiques d'insertion et d'emploi dans la Vienne, co-présidé par le Président du Département de la Vienne et le Préfet

// Emploi

- Contrats aidés **#1 768 000€**
- Fonds d'aides : aides individuelles et aides aux jeunes **#183 000€**
- Contrat départemental des solidarités, de l'insertion et de l'emploi **#298 600€**
- Manifestations liées à l'emploi **#20 000€**

// Mieux répondre aux besoins

- **Deux territoires sont habilités dans la Vienne pour expérimenter le dispositif « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » pour une durée de 5 ans : Cenon-sur-Vienne, Colombiers, Naintré, Scorbé-Clairvaux et Thuré (association TOPE 5) et Poitiers. Un troisième territoire pourrait être habilité en 2024, sur les communes de Jaunay-Marigny et Dissay, avec pour perspective la création d'une nouvelle entreprise à but d'emploi #384 000€**

- Poursuite des actions en faveur de la mobilité avec un travail autour de la coordination entre les structures, en lien avec MobiVienne. **Nouveautés 2024 : un garage solidaire SOLIGO86 et une autoécole sociale itinérante portée par la Mission Locale Centre et Sud Vienne**

- **Les travaux du futur Schéma Unique des Solidarités 2025-2029 sont menés tout au long de l'année, associant les partenaires mais également les usagers**

Chiffres clés

12 226

bénéficiaires du RSA

384 000€

budget consacré au dispositif Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

Habitat - Logement



Solidarités

Faire du logement
une priorité

4,65M€

// Schéma Départemental de l'Habitat #3 403 000€

- **Accompagnement des programmes territoriaux de réhabilitation du parc privé et du Programme d'Intérêt Général (PIG) départemental « Habiter Mieux et Autonomie »**
- Lancement des études pré-opérationnelles de la démarche expérimentale BIMBY® sur le territoire de la Communauté de Communes des Vallées du Clain contribuant à apporter une réponse à la consommation de foncier de la Loi Climat et Résilience du 22 août 2021 (ZAN)
- **Accompagnement des communes dans leurs projets de restructuration de leurs centres-bourgs et centres anciens**
- **Soutien de la programmation des Logements Locatifs Sociaux (LLS) en neuf et en acquisition-amélioration** dans le cadre de la convention d'objectifs 2023/2025 signée entre le Département et Habitat de la Vienne

// Fonds de solidarité pour le logement (FSL) #1 254 000€

Institués par la loi du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement, **les Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) sont des instruments incontournables des politiques du logement en faveur des personnes défavorisées, sous la responsabilité des Départements.**

- **Maintien du soutien à la démarche de lutte contre la précarité énergétique, via le dispositif SLIME, engagé début 2023 pour 3 ans**
- Aides au logement :
 - Aides individuelles
 - Mesures d'accompagnement social
 - Lutte contre la précarité énergétique
 - Prévention et aide aux impayés d'énergie

Chiffres clés

621

logements financés qui ont
généralisé 49M€ de travaux en
2023

874

ménages aidés pour accéder à
un logement

739

ménages soutenus face aux
charges d'énergie

Environnement



// Appui au territoire et à l'environnement #119 500€

- Soutien aux associations environnementales
- Actions pédagogiques à destination des collégiens dans le cadre de l'appel à projets collèges
- Finalisation de l'élaboration d'un atlas des paysages de la Vienne

// Pour une gestion durable de l'eau #1 286 500€

- **Pilotage du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau sur le Bassin Versant du Clain (PTGE)**
- **Mise en œuvre du Schéma Départemental de l'Eau co-piloté avec l'État :**
 - révision du Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) 2018-2027 et sécurisation de l'alimentation en eaux brutes et en eau potable du département
 - **développement et pérennisation de l'observatoire de l'Eau du Schéma Départemental de l'Eau**
 - poursuite et renforcement des actions «milieux aquatiques», via les Contrats Territoriaux Milieux Aquatiques (CTMA)
 - Appui technique via le Service d'Assistance Technique à l'Exploitation des Stations d'Épuration, assistance et suivi des travaux en rivière (ASTER), animation de la charte départementale pour l'assainissement non collectif, et le suivi de la qualité des eaux superficielles
- **ACTIV 4 :**
 - subventions et appui technique pour les collectivités pour l'eau potable et l'assainissement collectif
 - aides financières et techniques via les Services Publics d'Assainissement Non Collectif (ANC)
 - aides financières et techniques en partenariat avec des opérateurs spécialisés pour la plantation d'arbres et de haies par les collectivités et les agriculteurs au titre du Plan Arbres.



Préserver la biodiversité
et la ressource en eau

1,93M€

// Les Espaces Naturels Sensibles Départementaux (ENS) #527 700€

- Classement de deux sites départementaux supplémentaires : la Matauderie à Ligugé et la Frayère de Vieillemonnaie à Champagné-Saint-Hilaire et Anché
- Animations foncières pour leur acquisition
- Études scientifiques prévues dans les plans de gestion conservatoires dont les diagnostics écologiques des zones humides du Léché et du Fontou
- Animations à destination du grand public et des collégiens

// La Vienne à Vélo et Rando 2021-2025

- Poursuite de l'aménagement de la V94 reliant la Brenne aux Deux-Sèvres via Saint-Savin, Chauvigny, Poitiers et le Pays Mélusin
- Poursuite de l'aménagement du Chemin d'Aliénor, permettant de relier la Loire à vélo et le chemin de Ligugé à l'Eurovélo-route n°3 Scandibérique (EV3) : réfection de 2 sections de la ligne verte
- Mise en place de la signalisation sur la voie Jacquaire de Tours (Véloroute 41 - V41)

Chiffres clés

5

Espaces Naturels Sensibles
Départementaux (210 hectares)

1,16M€

de subventions au titre d'ACTIV'4
dont 100 000€ pour le Plan Arbres
soit environ 30 000 arbres plantés

Routes et mobilités



Circuler et
mieux se déplacer

29,5M€

// Exploitation du réseau routier départemental #20 580 000€

- Entretien des chaussées et dépendances
- Travaux d'entretien courant des ouvrages d'art
- Signalisation et équipements de la route
- Renouvellement, maintenance et frais d'utilisation des matériels et engins

// Grands investissements #8 923 000€

- Poursuite des travaux de renforcement et calibrage à Port-de-Piles
- Poursuite des travaux de la liaison RN10 RD7 avec des travaux sur le barreau de Couhé
- Fin des travaux de réhabilitation du pont de Bonneuil-Matours
- Traverse de Vaon sur la RD347
- Giratoire RD757/RD21/RD43 à Saint-Martin-la-Pallu
- Giratoire RD12/12C sur les communes de Nouaillé-Maupertuis et Saint-Benoît
- Réhabilitation du pont de la Couture à Château-Larcher (deuxième phase)
- Début du redressement et calibrage du « Chemin Noir » à Lhonnaizé
- Réhabilitation du pont de Savigné
- Études d'aménagement sur la RD 347, la RD 148 et la RD 611
- Traverse de Neuville-de-Poitou (études)
- Poursuite des aménagements d'itinéraires structurants de mobilité

Chiffres clés

4 870

km de routes
départementales

787 ponts

24 millions de m²
de chaussée

Agriculture et ruralité



Aménagement du territoire et
Développement durable

Favoriser le développement d'une agriculture durable et locale

1,24M€

// Soutien pour une alimentation durable et locale

- **Poursuite de l'animation de la plate-forme Agrilocal86 et des évènements dédiés**
- Dans la continuité du travail de partenariat mené avec les différentes collectivités dans le cadre des Projets Alimentaires Territoriaux, animation par le Département, d'un groupe de travail sur l'alimentation durable avec tous les EPCI

// Développement des structures et filières de proximité

- **Poursuite du financement des organismes professionnels agricoles** conformément à la feuille de route
- **Contribution pour le volet agricole au Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) sur le bassin du Clain porté par le Département**

// Aménagements fonciers

- Poursuite des opérations de Saint-Martin-la-Pallu et de la déviation de la RN147 à Lussac-les-Châteaux
- Réalisation de l'étude préalable pour l'opération de la Chapelle-Bâton
- Poursuite de l'animation foncière sur le massif forestier du territoire de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou réalisée par le Centre National de la Propriété Forestière Privée

Agrilocal86 en chiffres

520 000€

de chiffre d'affaires en 2023

(+11%)

149 acheteurs

205 fournisseurs

Aides aux communes

Aménagement du territoire et
Développement durable



Soutenir les
dynamiques locales

16,6M€

Le Département de la Vienne, premier financeur des collectivités locales aux côtés de l'État

Le Département soutient la réalisation de projets d'investissements avec une attention particulière sur les projets de rénovation énergétique des bâtiments publics et accompagne les collectivités avec les programmes Petites Villes de Demain et Villages d'avenir.

// Activ'2

- Poursuite des échanges avec les EPCI sur le financement de projets répondant aux priorités départementales

// Activ'3

- Individualisation des Dotations de Solidarité Communale

// Activ'4

Le Département soutient des projets menés par des collectivités :

- Appel à projets Patrimoine
- Appel à projets « Restructuration des Centres bourgs - Centres anciens »
- Schéma Départemental de l'Eau : Eau, Plan arbres et milieux aquatiques
- Plan SPORT 2024
- Territoires Numériques Éducatifs

// Soutien aux organismes d'ingénierie territoriale

Chiffres clés

1 073

demandes de subventions en 2023

131M€

de travaux

Aéroport de Poitiers-Biard



Aménagement du territoire et
Développement durable

Soutenir
l'économie locale et
l'attractivité du
territoire

1,4M€

En 2023, le trafic est en augmentation de près de 5 % par rapport à 2022 grâce à de très bonnes fréquentations sur les lignes vers Londres, Edimbourg et Barcelone. Le trafic hors transit est supérieur de 10 % par rapport à 2019, année de référence avant le COVID-19.

La ligne Poitiers-Lyon a été interrompue le 10 mars 2023 suite à la résiliation anticipée, par la compagnie CHALAIR AVIATION, de la convention de délégation de service public (DSP). Une nouvelle consultation a été lancée dans le cadre d'une procédure d'urgence et la société VAN AIR EUROPE a assuré la liaison jusqu'au 31 octobre 2023. Un nouvel appel d'offres a été lancé en mai 2023 afin de couvrir la période de novembre 2023 à fin octobre 2027. Cependant, les offres des candidats conduisant à une forte hausse des contributions par rapport aux budgets actuels, le Comité Syndical du SMAPB a déclaré sans suite la procédure de renouvellement de cette liaison.

En 2024, les objectifs pour la plateforme et le SMAPB sont les suivants :

- **Recherche et mise en place de toute solution alternative pour le maintien de la ligne Poitiers-Lyon**
- **Maintien des contributions à la SEALAPB pour que celle-ci conserve ses capacités d'intervention pour la reprise et le développement du trafic commercial** et les investissements nécessaires à ce développement
- Engagement des études avec l'exploitant pour la réfection de la piste
- Signature avec EDF Renouvelable du bail emphytéotique pour les deux parcs photovoltaïques
- **Lancement de la démarche avec les partenaires du transport aérien sur l'aviation décarbonée (exploitant, compagnies, entreprises de la filière aéronautique)**

Chiffres clés

93 492 passagers en 2023

3 lignes desservies : Londres, Edimbourg, Barcelone

Aménagement et inclusion numériques

Aménagement du territoire et
Développement durable



Accompagner et former
au numérique, améliorer
la couverture mobile sur
le territoire

435 500€

// Les grandes orientations en 2024

• Gestion et exploitation des infrastructures propriétés du Département

- Programme de montée en débit et infrastructures associées : le programme de déploiement des opérations de montée en débit est terminé. Pour 2024, l'essentiel des actions seront des opérations de gestion / maintenance des infrastructures déployées
- FIBRE : FTTH (Fiber To The Home) (pour les particuliers) et FTTE (Fiber To The Entreprises) : dans le cadre de la convention de Projet Local de Déploiement avec la société Orange, déploiement de la fibre sur le reste du territoire départemental (hors zones publique et privée engagées) à échéance 2025
- Poursuite du subventionnement des installations satellite et 4G
- Poursuite des missions d'information du Département sur le déploiement des réseaux dans la Vienne, notamment via un numéro d'information 05 49 49 40 40 à disposition du public et des élus

• Réflexion pour une stratégie de développement des usages numériques pour les territoires connectés et durables en collaboration avec Vienne Numérique à travers la réalisation d'une étude dédiée

• Organisation des Heures Numériques 2024 à Montmorillon

• Accompagnement d'actions relatives à l'inclusion numérique et notamment l'élaboration de la feuille de route France Numérique Ensemble (FNE) en association avec la Préfecture et Vienne Numérique

- Proposition de nouveaux sites pour les années à venir en ayant l'exigence de répondre de façon optimale aux besoins exprimés sur le territoire et anticiper l'arrivée de la 5G

Chiffres clés

115


opérations de montée en
débit en 2023

200 km

de fourreaux

59

pylônes de
téléphonie mobile



Soutenir l'emploi et
l'attractivité du
territoire

5,10M€

// Technopole du Futuroscope #1 710 000€

- **Poursuite de l'aménagement de la ZAC du Téléport** (sécurisation et amélioration des cheminements piétons et cyclables, amélioration des circulations routières)
- Viabilisation et mise en état du foncier à la vente sur la ZAC
- **Travaux d'entretien/maintenance/gros entretien et renouvellement des bâtiments dans un souci d'efficacité énergétique**
- **Amélioration des accès et des circulations à l'intérieur des bâtiments pour les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap**
- Réduction du coût de fonctionnement de la Technopole (poursuite du passage à LED de l'éclairage public, implantation de végétaux moins consommateurs d'eau et nécessitant moins d'entretien)
- Lancement des études et concertations pour définir le contexte juridique et opérationnel des opérations de décarbonation sur la Technopole
- **Création et sécurisation par éclairage solaire d'un cheminement piétons de la gare Futuroscope vers la Technopole et les zones de loisirs**
- **Entretien/maintenance de la gare TGV Futuroscope et la Maison des communes et de l'Habitat**

// Hôtels d'entreprises #1 778 000€

- Entretien courant des immeubles loués et augmentation des fluides
- Travaux d'entretien, de réparations et de mise en accessibilité des bâtiments

// Technopole du Vigeant #274 000€

- Cession des actifs départementaux à la Communauté de Communes Vienne et Gartempe.

// Réseaux et Image # 335 000€

- Déploiement de la vidéo-protection et extension de la fibre optique
- Entretien courant et fonctionnement

// Eaux et assainissement 1 007 000 €

- Fourniture d'eau à l'ensemble de la Technopole ainsi qu'au parc du Futuroscope, à l'Arena Futuroscope et à ZerOGravity
- Achat, entretien/maintenance et GER du réseau

Chiffres clés

7 700

salariés sur la zone

250

établissements :
TPE, établissements publics et
institutionnels, centres de relation
clients, et du secteur de l'hôtellerie, et du
tourisme

2 000

étudiants et chercheurs

Bâtiments départementaux

Aménagement du territoire et
Développement durable



Adapter et entretenir
le patrimoine
immobilier

7,76M€

// Entretenir le patrimoine immobilier

- Entretien et améliorer les locaux
- **Poursuivre les rénovations thermiques du patrimoine pour répondre à l'évolution de la réglementation thermique et à l'augmentation des coûts de l'énergie**

// Poursuivre le Plan Bâtiments 2015-2028

- Études de programmation pour la réhabilitation et l'extension du Centre d'Exploitation de Châtellerault
- Fin des travaux de la Maison Départementale des Solidarités de Proximité de Loudun
- **Poursuite des travaux de réhabilitation et d'extension des locaux du site de la Frappière à Poitiers regroupant la Maison des Solidarités, un Espace Vienne Autonomie, des bâtiments nouveaux en extension de la Direction Générale Adjointe des Solidarités et de la Maison Départementale des Personnes Handicapées**
- Grosses réparations, entretien et équipement

Chiffres clés

87

bâtiments dont 35 en location

Tourisme et attractivité



Développer la marque
touristique
La Vienne et les
infrastructures
touristiques

13,22M€

LA
VIENNE

À VOUS DE
JOUER!

Aménagement du territoire et
Développement durable

// Créer et promouvoir une offre touristique de qualité #2 453 500€

- **Mise en œuvre du Schéma Départemental du Tourisme 2023-2028**
- Développement de l'Observatoire Touristique et de la mise en œuvre du Système d'Information Touristique Départemental
- **Déploiement de la marque de destination touristique « La Vienne, à vous de jouer ! »**
- Révision du Schéma de signalisation touristique
- **Mise en œuvre de la réorganisation de l'Agence de Créativité et d'Attractivité du Poitou qui se traduit par une agence recentrée autour de ses deux grandes missions : la promotion et l'ingénierie**

// Appui aux acteurs touristiques départementaux

- **Poursuite de la structuration de la filière tourisme d'affaires via le soutien à l'association «La Vienne, Destination Affaires »**
- Poursuite de la subvention d'investissement au Château de Monts sur Guesnes

// Grands équipements touristiques

- Arena Futuroscope
 - Financement des redevances, remboursement des emprunts
- Palais des Congrès du Futuroscope
 - Entretien et grosses réparations
- Parc du Futuroscope
 - Travaux d'entretien et grosses réparations
 - Poursuite des travaux de contrôle d'accès dans de nombreux pavillons, restaurants et bâtiments
 - Poursuite des travaux de l'entrée principale et travaux de voirie, travaux d'étanchéité de la verrière du Pavillon de la Vienne

Éducation - Enseignement supérieur



Entretenir et renover
les collèges
départementaux,
développer le numérique
éducatif

39,38M€

// Adapter les moyens aux nouveaux enjeux

- Soutenir les collégiens scolarisés dans les établissements publics et privés de la Vienne et faire face à l'inflation avec une hausse de la Dotation Globale de Fonctionnement
- Aides à l'investissement des 4 Maisons Familiales et Rurales (MFR) de la Vienne
- Augmentation de la participation du Département au profit des communes et communautés de communes pour l'utilisation des équipements sportifs par les collégiens
- Soutenir les familles les plus fragiles face à l'augmentation des coûts de restauration
- Soutenir les structures, associations qui interviennent auprès des collégiens les plus fragiles

// Politique numérique #4,01M€

- **Poursuite du dispositif Territoires Numériques Éducatifs (TNE) jusqu'en juillet 2026**
 - Financement d'une ressource numérique en vue de limiter le décrochage scolaire, financé à 50% par des fonds France 2030 jusqu'en 2026
 - Financement des collèges privés, à hauteur des fonds France 2030
 - Accompagnement des établissements dans les usages des ressources numériques (E-sidoc, Lire en Vienne Collèges, plateforme de stage 3ème) sous forme d'ateliers pour promouvoir les solutions financées par le Département auprès des établissements (élèves, enseignants, chefs d'établissement)
 - Mission aménagement et inclusion numériques – 50% de financement Banque des Territoires - actions de communication et recyclage de matériel
- **Mise en place de l'Espace Numérique pour l'Éducation et la Jeunesse premium en septembre 2024,** avec de nouveaux services (visio-conférence, espaces collaboratifs, outils de bureautique,...) et animation des établissements scolaires pour faire évoluer la solution en lien avec les besoins
- **Pôle Numérique pour l'Éducation et la Formation**
 - Mise en place d'une association avec les membres fondateurs, dont le Département et l'État qui assureront la Présidence par alternance
 - Signature de l'accord de consortium dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de « l'Innovation dans la forme scolaire »
 - Aménagement du pavillon du Futuroscope

// Plan Collèges #23 174 000€

- Poursuite des travaux du Collège Henri IV à Poitiers
 - Reconstruction du collège Georges David à Mirebeau au sein d'un pôle socio-éducatif : fin des études de conception et lancement d'un appel d'offres de travaux
 - Rénovation du collège René Descartes à Châtellerault : études de programmation et lancement d'un appel d'offres de travaux en procédure conception/réalisation
 - Fin des travaux d'accessibilité, de réhabilitation thermique et de réaménagement du collège Jean Moulin de Poitiers
 - Rénovation des demi-pensions du collège Isaac De Razilly de Saint-Jean-de-Sauves
 - Extension du préau et de la vie scolaire du collège Jules Verne de Buxerolles
 - Études de programmation pour la rénovation du collège France Bloch Sérazin à Poitiers
 - Travaux d'aménagement d'un plateau technique de la SEGPA du collège Théophraste Renaudot de Saint-Benoît
 - Études pour la transformation de la demi-pension en cuisine centrale du collège Camille Guerin de Vouneuil-sur-Vienne
 - Diagnostics au collège Jardin des plantes de Poitiers
 - Reconstruction de l'atelier du collège de Saint-Savin
 - Travaux de mise en accessibilité de 8 collèges
- Programme annuel de grosses réparations, entretien et équipement



// Transport des élèves en situation de handicap #3 263 000€

- Poursuivre les efforts d'inclusion
- Préparation du renouvellement des marchés de transports

// Enseignement supérieur #43 333€

- Soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche
 - Financement demi-allocation doctorale à l'Université de Poitiers
 - Soutien aux parcours scientifiques et co-financement du Diplôme d'Université (DU) archives

Chiffres clés

16 271

élèves accueillis à la rentrée 2023

35

collèges publics et 12 collèges privés

480

élèves en situation de handicap pris en charge en 2023

Plus de

300

agents assurent l'entretien, la restauration et la maintenance des collèges

Plus de

1,6 M

de repas servis en 2023 dans les services de restauration des collèges avec 50,2% de produits de qualité et durables

Sports



Faire du sport la
clé de
l'épanouissement
de chacun

1,77M€

// Plan Sport #473 000 €

• **Appel à projets Équipements Sportifs 2024** : favoriser l'émergence de projets innovants relatifs aux disciplines olympiques et paralympiques, à destination des collectivités territoriales, des associations et des sociétés sportives

// Soutenir tous les acteurs du sport

- **Instruction des subventions pour la pratique et la promotion du sport dans la Vienne #690 000€**
- **Soutien au sport de haut niveau #550 000€**
- **Poursuite des actions en faveur des sports de nature**
- **Maintien de la Caravane des Sports**

Faire du passage de la Flamme Olympique le 25 mai 2024 un moment inoubliable dans la Vienne

Le Département de la Vienne a mobilisé l'ensemble des acteurs du territoire autour de cet événement exceptionnel. 8 sites vont accueillir le Relais de la Flamme Olympique le 25 mai, avec deux convois et de nombreuses animations pour célébrer les valeurs olympiques et partager la ferveur des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 avec les habitants, les sportifs, les clubs et les associations. L'Arena Futuroscope sera le point d'orgue de cette journée festive, avec l'arrivée des derniers relayeurs et l'allumage du chaudron. Une belle fête en perspective à laquelle le Département a tenu à associer tous les publics, pour favoriser l'accès de toutes et tous à la pratique sportive.



COLLECTIVITÉ
ÉTAPE

Jeunesse - Citoyenneté



Favoriser
la citoyenneté et la
réussite des jeunes

115 500€

// Soutien à la jeunesse

• Soutien aux actions du Conseil Départemental des Jeunes

- Organisation le 15 mai des Jeux du marathon des collégiens
- Les jeunes du CDJ seront conviés à la grande journée sportive liée au passage de la Flamme Olympique le 25 mai dans la Vienne
- Déplacement le 28 juillet au Château de Versailles pour assister aux épreuves de sports équestres des Jeux Olympiques de Paris 2024
- Élection des nouveaux membres du CDJ dans les collèges pour la mandature 2024-2026

• Favoriser la mobilité internationale des jeunes

- **Programme Territoires Volontaires : Le Département a été déclaré lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères.** Un volontaire en solidarité internationale sera recruté pour une mission au Togo dans le cadre du projet de financement des collectivités (FICOL) et un volontaire en service civique partira au Togo au 1er trimestre, pour une mission sur la sensibilisation à la gestion des déchets
- Suivi des volontaires recrutés sur les différentes missions lancées en 2023 et lancement de nouvelles missions en lien avec les services départementaux ayant identifié des besoins figurant dans l'agrément délivré au Département

Chiffres clés

53

élus de 30 collèges au Conseil
Départemental des Jeunes

10

volontaires en service civique accueillis dans
les services du Département

Culture



Développer la culture
pour tous

2,12M€

// Soutien à la culture

• Soutien aux porteurs de projets culturels

- Poursuite de la mise en œuvre du nouveau Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques

• Renforcement des dispositifs à l'attention des collégiens

- Lancement du nouvel Appel à Projets 4C, Culture, Citoyenneté, Collèges et Compagnies, pour les années scolaires 2024/2025 et 2025/2026 avec 75 heures d'éducation artistique et culturelle par année scolaire pendant deux ans

- Révision du dispositif Classes Histoire et Patrimoine en élargissant le panel d'offres aux structures d'art contemporain et d'art visuel du département

- Développement du nouveau dispositif d'éducation artistique et culturelle autour des arts visuels : passage d'un à deux projets par année scolaire

• Organisation des 20 ans du Festival Les Heures Vagabondes de la Vienne : 7 concerts prévus cet été



Guidé par la volonté constante de renforcer l'accès à la culture pour tous, le Département de la Vienne a entrepris une démarche visant l'ouverture des actions culturelles se déroulant en Vienne à tous les publics.

10 gilets immersifs seront cette année encore disponibles à la réservation lors du festival des Heures Vagabondes de la Vienne et prêtés à d'autres structures culturelles du département.

Lecture publique Archives Départementales



Développer l'offre de lecture publique et faciliter l'accès aux Archives Départementales

550 000€

// Lecture publique #401 500€

- **Poursuite de la mise en place du Plan Départemental de Développement de la Lecture 2021-2026** : poursuite ou renouvellement de la participation aux contrats territoires lecture contractés sur les communautés de communes et communautés urbaines établies depuis janvier 2017
- **Poursuite des actions citoyennes auprès du public scolaire, via le Contrat Départemental Lecture Itinérance (CDLI) 2023-2025**
- Ré-informatisation de la Bibliothèque Départementale et du réseau des bibliothèques c@bri
- **Mise en place d'un fonds de documents Facile à Lire (FAL) à la Bibliothèque Départementale de la Vienne et à destination des bibliothèques du réseau** dans le cadre d'une subvention accordée par le Centre National du Livre

// Archives Départementales #148 500€

- **Création de deux saisons culturelles avec des propositions variées** (conférences, ateliers, lectures d'archives, expositions, présentations de documents à l'heure du déjeuner...), **saison septembre 2024-février 2025 autour des 80 ans de la Libération : exposition autour de Jean Fleury, projet artistique autour des prisonniers coloniaux...**
- **Éducation à l'histoire et à la citoyenneté par l'accueil de classes**
- **Début de chantier pluriannuel de conditionnement des fonds de la Seconde Guerre mondiale**
- Mise en place d'une politique de collecte et classement des archives papiers et électroniques des écoles et de la direction des Sports du Département
- Poursuite du programme de numérisation de la matrice cadastrale et des enregistrements des ethnologues Valière
- Consolidation des outils (ré-informatisation) et méthodes (projet de service pluriannuel) afin de mieux faire connaître les fonds conservés.

Relations internationales



Soutenir des actions de coopération solidaires et favoriser l'émancipation des jeunes

463 000€

// Développement des partenariats

- **Province de Jujuy en Argentine** : poursuite et fin du projet FICOL 1 relatif à la gestion de crises et de prévention des risques incendie dans les zones de forêts primitives, les interventions d'urgence sur véhicules, la gestion extrahospitalière et la gestion hospitalière des secours médicaux
- **Land de Styrie en Autriche** : relance du partenariat avec pour axes principaux les énergies vertes et l'éducation
- **Commune de Wawa 1 (Togo)** : poursuite du projet FICOL avec accueil sur place d'un volontaire de Solidarité Internationale (VSI), spécialiste en cartographie. Un volontaire en service civique sera également recruté pour promouvoir et sensibiliser la population au projet relatif à la gestion des déchets dans la commune de Wawa 1
- **Province du Nouveau-Brunswick au Canada** :
 - Mise en place d'un programme en faveur de jeunes pour la promotion de la francophonie en lien avec le Nouveau-Brunswick, la Louisiane et la Nouvelle-Écosse
 - Congrès Mondial Acadien en août 2024 dont le but sera de faire la promotion du tourisme dans la Vienne, notamment autour des fermes restantes sur « la ligne acadienne » aux alentours d'Archigny

// Favoriser la mobilité internationale des jeunes

- Mobilité internationale des étudiants à travers le dispositif Campus Mouv86
- Mobilité internationale des collèves, échanges scolaires avec réciprocité

Chiffres clés

3 500

personnes à la fête acadienne du 15 août 2023 dans le cadre du 250e anniversaire de l'arrivée des acadiens dans le Poitou

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Vienne



Finances

Accompagner et soutenir le SDIS de la Vienne dans ses missions de lutte contre les risques

14,19M€

// Protéger et secourir

- Mise en œuvre du pacte capacitaire feux de forêts et d'espaces naturels et nucléaire, radiologique, biologique et chimique (NRBC), avec un soutien financier de l'État
- Poursuite des travaux de révision du Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR) engagés en 2023
- Poursuite de la modernisation du parc roulant et du matériel opérationnel
- Travaux de modernisation du centre d'incendie et de secours de Châtellerault
- Poursuite de la construction du centre de secours et d'incendie de Lençloître
- Remplacement des serveurs opérationnels et des serveurs administratifs

Chiffres clés

17 312

interventions au
30 novembre 2023

218

sapeurs-pompiers
professionnels

1 303

sapeurs-pompiers
volontaires

56

personnels
administratifs et
techniques

↓ **-15M€**

représente la baisse des recettes sur les ventes immobilières
(Droits de mutation à titre onéreux DMTO)

↑ **22M€**

Dépenses nettes supplémentaires à financer en 2024
suite à des décisions prises par l'État depuis 2022

BUDGET PRIMITIF 2024 - DÉPENSES

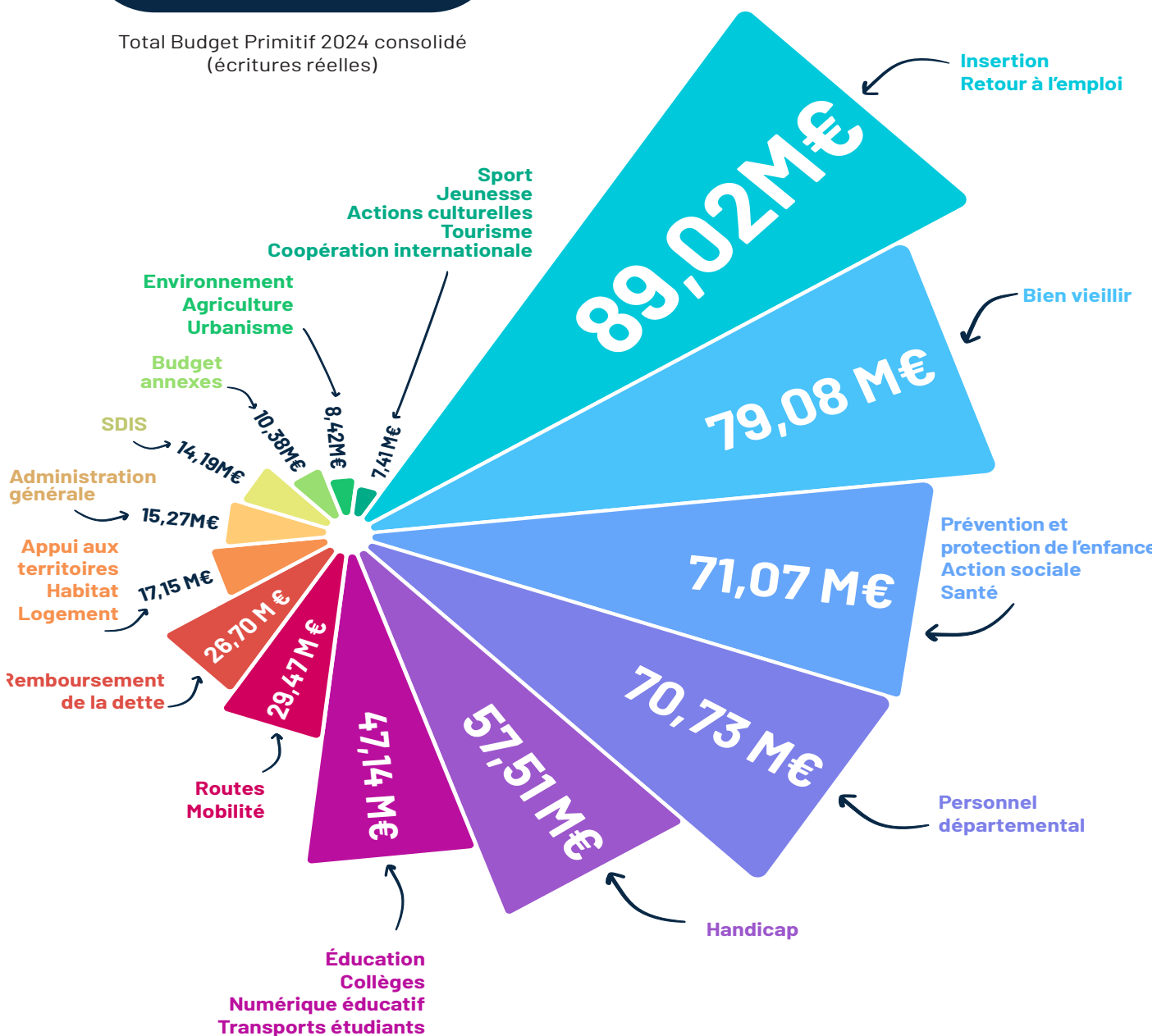
Un budget de plus de 1/2 milliard d'Euros dont 106 M€ en investissement et 437 M€ en fonctionnement

DÉPENSES

FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

543,55 M€

Total Budget Primitif 2024 consolidé
(écritures réelles)

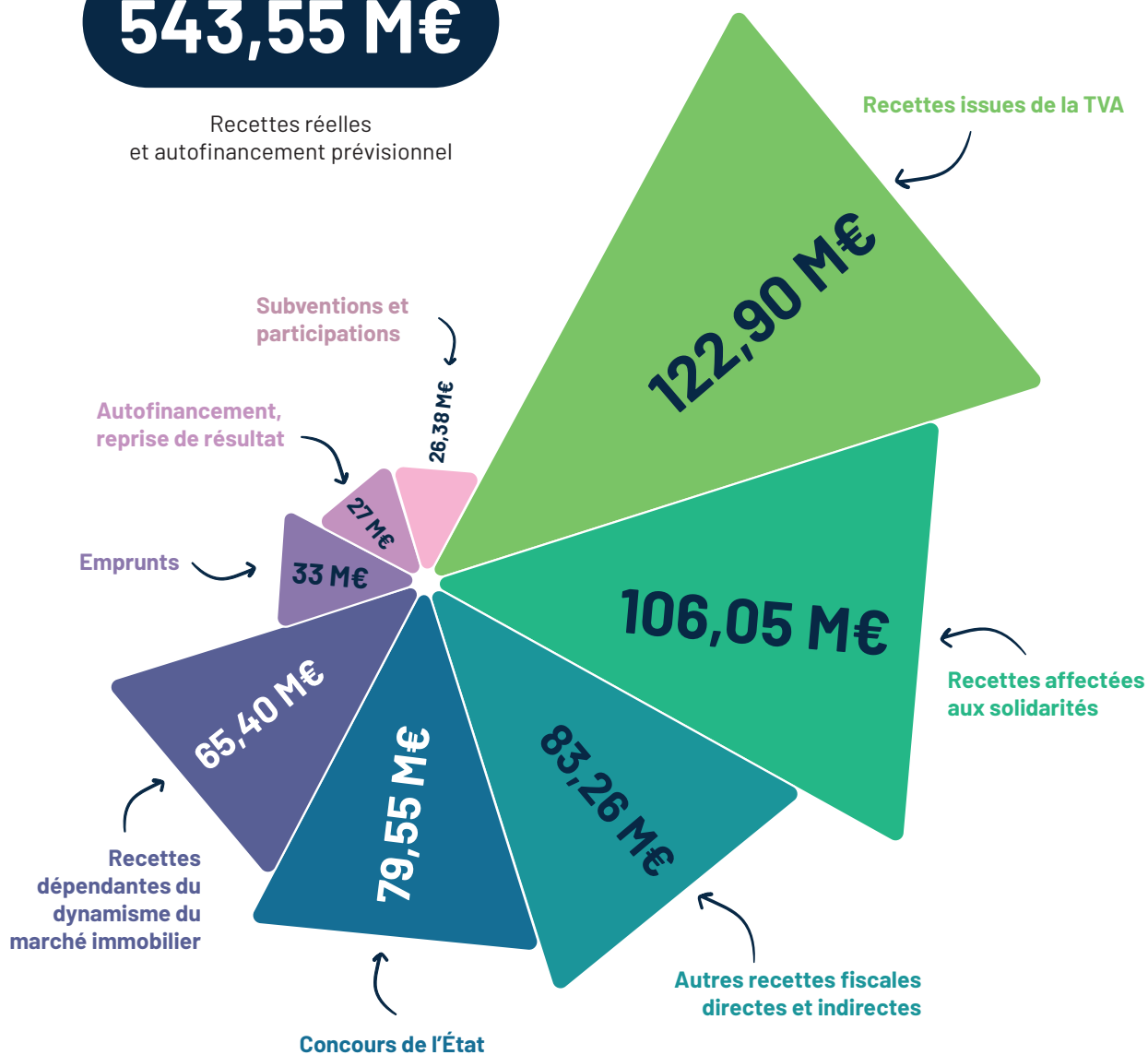


BUDGET PRIMITIF 2024 - RECETTES

RECETTES

543,55 M€

Recettes réelles
et autofinancement prévisionnel



Contact presse

Audrey VOISIN
avoisin@departement86.fr
05 49 55 66 97
06 42 97 26 48